



Union européenne. Gouvernance économique. La Banque centrale européenne. Euros. Pacte de stabilité

Problèmes économiques
La Documentation française

3 €

Problèmes économiques

N° 2.791

8 janvier 2003

Union européenne

La BCE à l'épreuve des faits

Conseil d'analyse économique

Patrick Artus

Depuis quatre ans, les commentaires critiques sur l'action de la Banque centrale européenne n'ont pas manqué. L'analyse montre qu'en réalité, le comportement de la BCE ne se distingue guère de celui des autres grandes banques centrales. Il semble toutefois que l'on puisse lui reprocher l'écart entre les principes qui la régissent et sa pratique effective. Elle entretient, par exemple, la plus grande incertitude sur les canaux de transmission de sa politique monétaire. En définitive, si critique il doit y avoir, elle porte davantage sur ce problème de transparence que sur des questions de fond.

Expertise et politique : la BCE sur le terrain de la démocratie

Revue française de science politique

Nicolas Jabko

L'indépendance de la Banque centrale européenne a été garantie de manière quasi constitutionnelle par le traité de Maastricht afin que la politique monétaire échappe à d'éventuelles pressions politiques. Cette indépendance emblématique du « déficit démocratique » de la construction européenne s'est vue régulièrement contestée. Le Parlement européen s'est fait le défenseur d'une interprétation « élargie » du traité de Maastricht, affirmant que la BCE avait notamment la « responsabilité démocratique » de lui rendre des comptes. Cette dernière ne s'est pas opposée à cette approche, dans la mesure où elle a trouvé dans le Parlement un partenaire soucieux que soit préservée son indépendance. Un jeu complexe de confrontations entre « la politique » et « l'expertise » s'est alors engagé entre les deux institutions. La première partie de l'article a été publiée dans le n° 2.774 de *Problèmes économiques*.

Principes de décision dans l'Union européenne: une perspective économique

CES-ifo Forum

Guido Tabellini

L'élaboration en cours de la constitution européenne rencontre divers problèmes comme celui de la répartition des compétences économiques au sein de l'UE ou celui du rôle respectif de la Commission et du Conseil. Les fonctions économiques de l'UE sont déjà considérables : marché unique, biens publics, redistribution, PAC, budget européen. D'un point de vue économique, la distribution institutionnelle de ces tâches n'est pas toujours la plus efficace. Cependant, une nouvelle répartition des compétences ne va pas sans poser de problèmes. Le débat tournant autour du choix entre la méthode intergouvernementale ou la méthode communautaire en est une illustration.

Un pacte pour la stabilité et la croissance économiques en Europe

Revue du Marché commun et de l'Union européenne

Gabriele Giudice et Andrea Montanino

Le fait que, dans les derniers mois, quatre pays de l'Union européenne aient franchi ou soient tout près de franchir la barre de 3 % du PIB pour leur déficit budgétaire a conduit à s'interroger non seulement sur le fonctionnement du volet préventif du Pacte de stabilité et de croissance mais également sur la « soutenabilité » même de ce pacte. Il semble que la mise en place d'une stratégie plus pragmatique, intégrant les effets du cycle économique dans le processus de surveillance budgétaire, faciliterait le respect des règles fondamentales du pacte.

La circulation des euros, reflet de la mobilité des hommes

Population et sociétés

Claude Grasland, France Guérin-Pace et Aurélie Tostain

L'étude des porte-monnaie des Français nous informe de la diffusion des euros étrangers en France, révélatrice des mouvements et des contacts qui s'établissent entre les différentes régions européennes. La proportion de pièces d'origine étrangère a presque doublé en France entre mars et septembre 2002. Aujourd'hui, un Français sur deux possède au moins une pièce étrangère. Les euros étrangers les plus diffusés en France ont été frappés

en Espagne, Allemagne et Belgique.

L'UE au premier rang des investisseurs directs étrangers dans les pays candidats

Statistiques en bref - Eurostat

Irène Lovino

Les Etats membres de l'UE représentent la principale source des investissements directs étrangers (IDE) dans les pays candidats à l'élargissement. Dans l'ensemble, ces flux ont fortement progressé depuis 1996. Ils concernent principalement la Pologne, la République tchèque et la Hongrie. Si l'Allemagne a longtemps été le premier investisseur (41 % des flux d'IDE de l'UE vers les pays de la zone en 1995), le pays a perdu ces dernières années sa suprématie. En 2000, il a été dépassé par la France et les Pays-Bas.

Repère :

Les *policy-mix* dans la zone euro

Année d'édition : 2003 32 pages, 21x27 cm
Réf. : 3303332027910 ISBN : 0032-9304